



## **ASSEMBLÉE DE PAROISSE DU 12 JUILLET 2020 PROCÈS-VERBAL**

**Présents :** 47 personnes  
37 paroissien-ne-s ayant le droit de vote

La séance commence à 11h10

### **1) SALUTATIONS ET INFORMATIONS**

Le président salue les personnes présentes. Tout particulièrement M. Blaser, président du Conseil synodal, Thérèse Chammartin, conseillère synodale et paroissienne et Martin Burkhart conseiller synodal répondant pour notre paroisse. M. Maeder explique qu'à la suite d'une demande d'aide du Conseil de paroisse au Conseil synodal, il a été nommé président par intérim c'est pourquoi il préside cette Assemblée.

La convocation ayant été faite conformément au Règlement ecclésiastique, il déclare l'Assemblée ouverte.

### **2) NOMINATION DE 2 SCRUTATEUR-RICE-S**

Le président propose Mme Gisèle Roulet et M. Christian Rod. Il n'y a pas d'autre proposition.

### **3) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 17.11.2019**

Le procès-verbal a été mis à disposition au secrétariat, sur Internet et à l'entrée pour consultations. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité par vote à mains levées moins deux abstentions.

### **4) COMPTES 2019**

#### **a) présentation**

Le président donne la parole à M. Jacques Gmehlin qui informe avoir pris sa retraite à la fin de l'année 2019 et que maintenant c'est la fiduciaire Hervest, dont le responsable est M. Pralong qui s'occupe de la comptabilité de la paroisse. Après cette introduction, il présente en détail :

- les **comptes d'exploitation** dont le résultat net se monte à CHF 6'985.82 après amortissement annuel de l'immeuble à hauteur de CHF 35'000.- et attribution de CHF 200'000.- à la réserve *fluctuations*.
- le **bilan**
- l'**annexe aux comptes**
- la comptabilité des **collectes**.

#### **b) rapport de la commission de révision des comptes**

Mme Nicole Bardet, rapporteur de la commission de révision des comptes lit le rapport positif établi à la suite de la révision du 27 juin 2020. La commission remercie le Conseil de paroisse et tout particulièrement le caissier pour l'énorme travail accompli et pour la bonne collaboration. Elle souhaite une excellente retraite à Jacques.

Mme Bardet informe que ses 2 collègues de la commission de révision des comptes, MM. Fritz

Glauser et Frédéric Gaudin ne se représenteront pas pour la prochaine législature, donc, avis aux amateurs !

Le rapport de la commission de révision des comptes est joint au procès-verbal.

### **c) approbation**

Les comptes 2019 et le rapport des réviseurs sont approuvés à l'unanimité à mains levées.

Le président remercie le caissier pour les 34 ans au service de la paroisse. Claudia Bujard lui remet de la part du Conseil un cadeau pour son départ à la retraite.

### **5) ELECTION DE CONFIRMATION DE LA PASTEURE FLORENCE BLASER**

Selon le Règlement ecclésiastique, une élection de confirmation a lieu après la première période de 2 ans. L'élection a lieu à bulletins secrets. Les scrutateur-trice et Claudia Bujard mandatée pour représenter le président et la secrétaire se retirent pour compter et contrôler les bulletins.

Résultat :

37 bulletins distribués

37 bulletins rentrés

36 bulletins oui

1 bulletin blanc

Florence Blaser est réélue pour 5 ans.

Florence Blaser remercie toutes les personnes pour leur soutien et leur marque de confiance. Elle a à cœur d'être au service des paroissiens et de travailler pour le bien de la paroisse.

### **6) ELECTION DE DEUX CONSEILLER-ERE-S DE PAROISSE**

Deux candidatures ont été adressées au Conseil de paroisse dans les délais légaux. Mme Céline Meyrat de Promasens et M. Sylvain Giraud de Villariaz sont élus tacitement.

Florence Blaser lit une présentation de Mme Meyrat qui n'a pas pu être là aujourd'hui. M. Giraud se présente à l'Assemblée.

### **7) ELECTION D'UN-E DELEGUE-E AU SYNODE**

La candidature de Mme Claudine Koenig est parvenue au Conseil de paroisse dans les délais. Elle est élue tacitement. Le président lui donne la parole. Elle a déjà eu l'occasion de participer à des séances de préparation et elle est très intéressée par cette fonction.

### **8) RAPPORTS ANNUELS 2019**

Les rapports du président et des ministres ont été mis à disposition au secrétariat, sur Internet et à l'entrée pour consultations.

Les rapports sont acceptés à l'unanimité à mains levées moins trois abstentions. Ils sont annexés au procès-verbal.

### **9) INFORMATIONS DU CONSEIL PAROISSIAL ET DIVERS**

M. Olivier Pittet remercie la sacristaine, Mme Myrta Cachin pour l'excellent travail qu'elle fait dans et hors de la maison de paroisse. Il dit que tout travail mérite des remerciements mais pas seulement et il invite le Conseil à penser à sa rétribution.

M. Brukhart, prend la parole et salue l'assemblée de la part du Conseil synodal. Il dit qu'en tant que membres de l'Eglise réformée, nous devons respecter les droits humains. Le Synode nous invite à accepter l'initiative pour des multinationales responsables. Il précise encore que les collectes cantonales sont reversées à des œuvres.

M. Maeder informe que Mme Koenig a été engagée comme catéchète et va peut-être devoir quitter le Conseil.

Le président remercie son prédécesseur, M. Marc-André Lüthi.

M. Maeder informe que le Conseil de paroisse rencontre des problèmes avec Mme Irène Meyer, catéchète, qui a d'ailleurs engagé un avocat. Elle est actuellement en arrêt maladie jusqu'au 31 juillet 2020. Le Conseil attend que lui soient communiquées une date pour une rencontre et une liste de points à discuter. Il est dans l'incertitude quant à la rentrée scolaire.

Le président remercie la secrétaire pour son travail et sa disponibilité ainsi que pour les 100 numéros du journal Trait d'Union qu'elle a mis en page avant de cesser cette activité.

La prochaine Assemblée de paroisse ordinaire aura lieu le mercredi 2 décembre à 20h00.

Clôture de l'Assemblée à 12h20.

Romont, le 14 juillet 2020

Approuvé le

Isabelle Christinet, secrétaire

Sylvain Giraud, président